

Rencontres Nationales ANDICAT – Mars 2026

Discours d'ouverture de Nathalie GYOMLAI, Présidente d'ANDICAT

Chers adhérents, chers partenaires,
Chers collègues, chers amis,

Je suis très heureuse d'ouvrir aujourd'hui ces Rencontres Nationales d'ANDICAT.

Un congrès n'est jamais un rendez-vous ordinaire.
C'est un moment de vérité, de lucidité.

Un moment où l'on se rassemble pour analyser les évolutions du monde et décider collectivement du cap à tenir.

Et le cap que nous devons tracer aujourd'hui est clair :
défendre le droit au travail pour tous et affirmer la place essentielle des ESAT dans notre société.

Un monde incertain qui nous oblige à être lucides

Il y a quelques jours, nous avons assisté à l'intervention du journaliste du Monde, *Éric Albert*.

Il nous a rappelé que nous traversons une période politiquement, économiquement et socialement **perturbée**.

Une période marquée par un réarmement historique et une hausse des dépenses publiques dont, nous n'avions pas connu l'ampleur depuis des décennies.

Il a résumé cette situation par une formule forte :

« Les canons plutôt que le beurre. »

Derrière cette expression, il y a une réalité :
les arbitrages budgétaires vont devenir de plus en plus *difficiles*.

Le vieillissement de la population,
les changements climatiques,
le poids croissant de la dette publique va peser durablement sur les politiques sociales¹.

Dans ce contexte, le secteur médico-social est en première ligne.

Défendre le modèle social face au creusement des inégalités

Ce contexte anxiogène interroge profondément le modèle français, notre système de sécurité sociale et la place du travail et du handicap dans les politiques publiques.

Il est essentiel de renforcer la solidarité, **le modèle associatif** fortement décrié a su se mobiliser depuis des décennies pour construire des réponses.

Malgré cela, force est de constater **que les inégalités se creusent**

- Si le taux de chômage des personnes en situation de handicap a fortement reculé en 10 ans il demeure supérieur à celui de l'ensemble de la population
- En 2025, le taux d'emploi des personnes reconnues en situation de handicap s'élève à 41,8 %, contre 69,5 % pour l'ensemble des 15-64 ans².

Et dans ce débat sur l'emploi des personnes en situation de handicap,
les ESAT ont leur place incontournable et fondamentale.

Les ESAT ne doivent pas être perçus comme des centres de coût.

Je fais référence ici au rapport de la Cour des comptes qui ne présente les ESAT que sous l'angle des coûts : « les financements publics en ESAT, qui accueillent près de 120 000 personnes, représentent 1,6 Md€ en 2023 »³.

Les ESAT sont une solution.

Ils créent de la richesse et participent à la solidarité nationale.

¹ La dette publique s'élève à 3 305,3 milliards d'euros, soit 113,2 % du PIB en 2024, après 109,8 % en 2023, et 111,9 % fin 2022 (elle était de 97,9 % du PIB en 2019 avant la pandémie de Covid-19). Elle continue d'augmenter : 3 416,3 milliards d'euros, soit 115,6 % du PIB à la fin du deuxième trimestre 2025 (chiffres INSEE).

² Enquête Autonomie 2022, voir l'étude Drees - Dares

³ Rapport Cour des Comptes « La politique en faveur de l'inclusion dans l'emploi des personnes en situation de handicap », 2026 et Lecture d'ANDICAT de ce rapport (accès adhérents)

A titre d'exemple : Plus de la moitié des ESAT et des Entreprises Adaptées (54 %) ayant répondu au dernier observatoire des achats inclusifs⁴ se sont lancés dans de nouvelles activités ces deux dernières années. Cela démontre le dynamisme de notre secteur.

Le chiffre d'affaires des ESAT contribue à l'économie nationale et au produit intérieur brut.

Les travailleurs que nous accompagnons ne sont pas en dehors du système.

Ils en sont des acteurs, citoyens à part entière.

Ils contribuent, par leur activité et leurs contributions sociales, au financement de la protection sociale.

Ils participent à la vie économique et à la vitalité des territoires.

Ils ne sont pas seulement bénéficiaires de solidarité.

Ils sont contributeurs de la solidarité nationale.

Une situation économique préoccupante pour les ESAT

Dans le même temps, la réalité financière de nos établissements se tend.

Le [Projet de Loi de Finances pour 2026](#) a été adopté dans un contexte complexe et ses conséquences sont réelles, même s'il semblerait que les ESAT soient quelque peu épargnés :

- Diminution des crédits d'aide au poste (EA impactées) : 1,558 milliard d'euros contre 1,599 milliard en 2025,
- Absence de renouvellement du FATESAT,
- Incertitudes sur la pérennisation des 18 millions d'euros pour le financement de la complémentaire santé,
- Assujettissement des associations à la taxe d'apprentissage,
- Retards persistants de versement des aides au poste,
- Pas de financement supplémentaire pour le financement des chargés d'insertion professionnelle (CIP).

À cela s'ajoutent des charges en augmentation dans les établissements :

- Le financement de la complémentaire santé,

⁴ 6^{ème} édition de l'Observatoire des achats inclusifs Hosmoz, réalisée par l'institut d'études OpinionWay, en partenariat avec Linklusion, le Marché de l'inclusion, et l'ObsAR.



- Le coût des énergies, matériaux, matières premières, marchandises,
- Les frais de transport...

Le plan de transformation des ESAT apporte des évolutions, dont on peut se féliciter car favorables aux droits des travailleurs, mais elles fragilisent l'équilibre économique des ESAT alors même que les attentes envers nos établissements sont de plus en plus fortes.

ANDICAT : un réseau indispensable

Depuis bientôt 30 ans, **ANDICAT** défend et valorise le travail protégé, qui fait la richesse et la singularité **du modèle français**.

ANDICAT représente les ESAT sur l'ensemble du territoire national.

Nous sommes aujourd'hui **le seul réseau national indépendant exclusivement dédié aux ESAT**.

Dans un paysage institutionnel où les prises de parole sont nombreuses,
il est essentiel d'affirmer clairement notre légitimité et notre représentativité.

Rejoindre ANDICAT, c'est faire entendre la voix des ESAT.

C'est devenir membre d'un réseau national indépendant qui défend, outille et représente les ESAT auprès des pouvoirs publics.

En adhérant à ANDICAT, vous accédez :

- à une expertise reconnue
- à des ressources exclusives
- à des formations adaptées
- à une communauté professionnelle engagée.

Chaque adhésion renforce notre influence commune.
Plus le réseau est fort, plus la voix des ESAT porte.

Dans les prochaines semaines, le lancement du nouveau site ANDICAT viendra renforcer notre communication et notre accompagnement des professionnels.

Pour toute demande andicat@andicat.org ☎ 01 42 40 15 28

📍 ANDICAT, 12 rue Mayran, 75009 Paris 🌐 www.andicat.org

SIRET : 444 490 056 00025 L APE : 9499 Z L NDA : 11 94 058 99 94 DÉLIVRÉ PAR LA PRÉFECTURE DE RÉGION ÎLE-DE-FRANCE (DRIEETS). CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ÉTAT

Renforcer les dynamiques locales

La force d'ANDICAT repose aussi sur ses territoires.

Je veux remercier très sincèrement nos délégués régionaux et nos correspondants départementaux pour leur engagement. Ils ont un rôle majeur à jouer dans l'animation de nos territoires et dans la création de partenariats.

Nous devons renforcer la visibilité du réseau.
Organiser davantage de rencontres locales.
Aller chercher les établissements qui ne nous connaissent pas encore.

Sur chaque territoire, nous devons être proactifs et aller chercher nos partenaires sur les territoires : le réseau pour l'emploi, les entreprises adaptées, les établissements de Réadaptation professionnelle, mais aussi les entreprises.

Défendre le modèle ESAT... et le repenser

Aujourd'hui, plus que jamais nous devons être militant, défendre le modèle ESAT et porter ses évolutions pour qu'il permette de continuer à :

- accompagner dignement les personnes les plus éloignées de l'emploi,
- favoriser leur autodétermination,
- soutenir leur montée en compétences,
- accueillir de nouveaux profils,
- proposer des parcours professionnels plus souples et évolutifs.

Cela suppose d'innover,
de penser de nouveaux métiers,
d'intégrer les nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle,
tout en préservant l'accompagnement médico-social et en valorisant l'autodétermination.

Nous devons nous inscrire dans une logique de transformation de l'offre, même s'il subsiste des freins et accepter de questionner le statut des travailleurs, comme nous y invitent les politiques publiques.

Un contexte politique en mutation

La prochaine **Conférence Nationale du Handicap, en juin 2026**, ne devrait pas ouvrir de nouveaux sujets concernant les ESAT mais dresser le bilan des actions engagées depuis 2023

Notre enjeu sera donc de poursuivre la mise en œuvre du plan de transformation et de la loi pour le plein emploi.

Nous devons également construire un dialogue exigeant avec la nouvelle ministre en charge du handicap, un RV est prévu prochainement = s'assurer que nous sommes entendus

Par ailleurs, nous observons une montée des mouvements anti-institution et antivalidistes, en France comme au niveau européen, y compris au sein du CNCPH.

Et bientôt la réforme de la tarification (SERAFIN-PH) nous concernera.

C'est pourquoi ANDICAT sera présent dans les débats.

Être Directeurs ou cadre en ESAT nécessite aujourd'hui d'avoir des **stratégies, à plusieurs niveaux, articulant les dimensions humaines, territoriales, économiques et institutionnelles.**

- **Mobiliser nos équipes** pour accompagner des publics très hétérogènes avec efficacité et cohérence en favorisant leur autodétermination, leur participation réelle.
- **Affirmer un positionnement économique territorial**, en développant des activités adaptées, pertinentes, utiles et pérennes.
- **Développer des partenariats solides avec les entreprises**, pour favoriser l'insertion, l'innovation sociale et des solutions adaptées aux besoins économiques locaux.
- **Développer des stratégies commerciales, plus incisives dans le respect de nos valeurs**
- **S'ancrer dans les politiques publiques locales**, afin de renforcer notre légitimité et notre capacité d'influence.
- **Renforcer la collaboration avec les collectivités locales,**
- **Produire des indicateurs de performance fiables et percutants**, car les structures capables de démontrer leur impact seront les mieux financées.

- **Adopter une posture stratégique auprès des associations gestionnaires**, afin que les enjeux réels soient compris, partagés et portés collectivement.
- **Travailler étroitement avec les acteurs de l'emploi** pour fluidifier les parcours et maximiser les opportunités pour nos publics, **qu'il va falloir aller chercher**. La loi pour le plein emploi change profondément la donne. Avec la baisse des effectifs de France Travail avec 515 ETP en moins ça ne va pas être facilitant.

Si France Travail devient une porte d'entrée incontournable, il faudra :

- expliquer notre valeur ajoutée, rappelons notre rôle de bouclier social
- démontrer que l'ESAT sont des lieux de travail adaptés, source d'épanouissement et créateur de liens sociaux, fondamental à l'exercice de la citoyenneté de chacun
- Dans les dynamiques de parcours que nous devons porter et sécuriser, l'ESAT peut aussi être une étape sécurisante, qualifiante et évolutive.

Et être stratégiques, c'est précisément ce que vous faites, chers collègues.

En vous autorisant cette parenthèse au sein des Rencontres Nationales **ANDICAT**, vous prenez de la hauteur, vous confrontez vos pratiques, vous vous nourrissez des expériences de vos pairs. Vous revenez avec des clés, des idées, des repères indispensables pour avancer ensemble.

Car la question que nous portons tous est bien celle-ci :

Entre économie, réglementations et accompagnement : quelles perspectives pour les ESAT ?

Notre défi est clair : respecter un cadre réglementaire exigeant tout en maintenant un accompagnement humain exemplaire.

Et surtout, ne jamais opposer performance économique et mission sociale. **En ESAT, l'activité économique n'est pas un objectif séparé : elle est le support même du parcours médico-social.**

C'est en consolidant nos activités, en innovant, en investissant dans la montée en compétences — des travailleurs comme des professionnels — que nous renforçons notre mission première.

Trouver ce juste équilibre, ajuster les curseurs sans sacrifier l'un au profit de l'autre, c'est notre marque de fabrique. **C'est cette capacité à articuler économie, réglementation et sens humain qui conditionne l'avenir de nos établissements.**

Conclusion

Chers collègues,

Nous traversons une période exigeante.
Mais nous avons entre nos mains un modèle unique, utile et profondément humain.

À nous de le défendre.
À nous de le transformer.
À nous de le rendre incontournable.

Parce que défendre les ESAT,
c'est défendre le droit au travail pour tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous
des Rencontres Nationales ambitieuses, engagées et mobilisatrices. Merci.